

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734\*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception <b>06/08/2013</b>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le <b>12/08/2013</b>	N° d'enregistrement <b>F09-13 P0851</b>
--	---	--

### 1. Intitulé du projet

DEFRICHEMENT DE 7HA DU BOIS DE " LAS COUMBETOS "

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LAFARGE CEMENTS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

VINCHENT DIDIER - DIRECTEUR D'USINE

RCS / SIRET

13 10 2 11 13 5 15 16 1 10 0 0 5 8 1

Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 51° a)	Défrichage soumis à autorisation au titre de l'article L311-2 du code forestier de 7ha (inférieur au seuil d'une superficie totale même fragmentée de 25ha).

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste à défricher 7ha du bois de "Las Coumbetos" peuplé d'une majorité de pins d'Alep et de quelques chênes verts, kermès et pubescents.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce défrichement est de permettre la poursuite de l'exploitation de la carrière de schistes, matériau nécessaire et indispensable à la fabrication du ciment.

La carrière de Port la Nouvelle a été autorisée pour 30 ans par l'arrêté préfectoral n°2000-547 en date du 6 mars 2000.

Cet arrêté permet à l'usine l'exploitation du calcaire et des schistes sur les communes de Port la Nouvelle et Sigean.

Le site a obtenu en même temps deux arrêtés préfectoraux de défrichement pour une durée de 15 ans , l'un pour une surface de 2.17ha et l'autre pour une surface de 5.5134ha.

Le gisement situé sous ces bois étant presque entièrement exploité, il est nécessaire de défricher la phase suivante pour accéder aux matériaux sous-jacents pour les 15 années suivantes.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement de 7ha sera réalisé en 3 phases quinquennales successives. Les coupes de bois seront réalisées par une entreprise spécialisée en dehors de la période de nidifications des oiseaux, soit en hiver.

Les grumes seront éventuellement valorisées en bois de plaquettes ou chauffages. Les souches seront stockées à part en attente de destruction par campagne.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après chaque phase de défrichement, les schistes sous-jacents seront exploités pour la cimenterie.

Les terres de découverte, si elles sont présentes seront mises de côté pour le réaménagement du site.

**4.4.1 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- \* Autorisation ICPE de carrière (rubrique 2510) pour 30 ans le 6 mars 2000
- \* Autorisation de défrichement

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

- \* Autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface à défricher	7 hectares

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Bois " Las Coumbetos " Commune  
de Sigean.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 43 ° 00 ' 44 " N Lat. 2 ° 59 ' 52 " E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

27/12/1999 et 21/09/2000

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est lié à l'exploitation des schistes, matériau nécessaire à la fabrication du ciment.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La surface actuelle du projet est composée de bois situés sur un coteau en terrasse en appui sur les flancs du plateau calcaire.  
Le bois est composé à 90% de pins d'Alep et de chênes (verts, kermès, pubescents) formant un sous bois de garrigue très dense.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

P.O.S

Pour les rubriques 35° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inclus dans le ZNIEFF de type 1: "Les garrigues de Cap Romarin"
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SIGEAN
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inclus dans le Parc Naturel Régional "La Narbonnaise".
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	X	<input type="checkbox"/>	* La zone Natura 2000 " Etangs du Narbonnais " 2.1 km * La zone Natura 2000 " Etangs de La Palme " 0.6 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	X	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	X	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact faible sur 7ha (3 phases quinquennales)</li> <li>- Défrichement en dehors de la période de reproduction des animaux</li> <li>- Défrichement progressif</li> </ul>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7 ha d'espace boisés.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Activité très ponctuelle dans le temps, en semaine pendant les heures d'activité du site - tronçonneuse et engins de débardage.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	Défrichement uniquement de jour.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	<input type="checkbox"/>	Uniquement les rejets des tronçonneuses et des engins de débardage.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	X	Des déchets verts et des résidus de broyas de souches.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	- Bande boisée laissée en l'état. - Réaménagement progressif des zones exploitées.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	X	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Cumul de ce projet de défrichement avec celui d'exploitation de carrière, en particulier des schistes autorisée en mars 2000 pour 30 ans par l'arrêté préfectoral n°2000-547.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne nous semble pas nécessaire que ce projet de défrichement fasse l'objet d'une étude d'impact car:

- une étude d'impact complète a été réalisée en décembre 1998 pour le dossier de demande d'autorisation d'exploiter la carrière.
- une étude d'impact a été réalisée pour le dossier de défrichement en 1998, elle concluait la forte dégradation de la forêt dans le passé, un couvert végétal banal avec des pins d'Alep principalement, espèce connue pour sa propension à faciliter les feux de forêts.
- une surface de défrichement faible 7h et un réaménagement coordonné avec un décalage de 2 à 5 ans par rapport au défrichement.

## 8. Annexes

### 8.1. Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2. Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Port la Nouvelle

le:

31/07/13

Signature

